

***Règles de catalogage anglo-américaines.* Rédigées en collaboration par The American Library Association, The Library of Congress, The Library Association et the Canadian Library Association. Version française d'après l'édition nord-américaine (1967) comprenant toutes les mises à jour officielles jusqu'au 2 février 1973 sous la direction de Paule Rolland-Thomas avec la collaboration de Pierre Deslauriers. Traduction de Rita Bélanger. Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française. 1973. 424 p.**

Yvon Richer

Volume 19, numéro 4, décembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055742ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055742ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

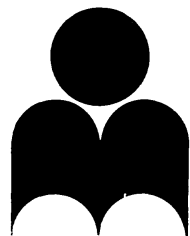
Richer, Y. (1973). Compte rendu de [*Règles de catalogage anglo-américaines.* Rédigées en collaboration par The American Library Association, The Library of Congress, The Library Association et the Canadian Library Association. Version française d'après l'édition nord-américaine (1967) comprenant toutes les mises à jour officielles jusqu'au 2 février 1973 sous la direction de Paule Rolland-Thomas avec la collaboration de Pierre Deslauriers. Traduction de Rita Bélanger. Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française. 1973. 424 p.] *Documentation et bibliothèques*, 19(4), 177-178.
<https://doi.org/10.7202/1055742ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

comptes rendus



Règles de catalogage anglo-américaines. Rédigées en collaboration par *The American Library Association, The Library of Congress, The Library Association et the Canadian Library Association.* Version française d'après l'édition nord-américaine (1967) comprenant toutes les mises à jour officielles jusqu'au 2 février 1973 sous la direction de Paule Rolland-Thomas avec la collaboration de Pierre Deslauriers. Traduction de Rita Bélanger. Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française. 1973. 424 p.

On est sans doute porté à croire à un mirage lorsqu'on tient entre ses mains un ouvrage, en langue française, aussi utile que les *Règles de catalogage anglo-américaines*; c'est presque incroyable. Les catalographes francophones attendaient cette version française des *Anglo-American Cataloging Rules* depuis déjà plusieurs années. C'est donc avec fracas et fierté qu'il faut souligner cette publication, d'autant plus qu'elle a été réalisée chez nous; il faut également féliciter les instigateurs de ce projet et tous ceux qui ont oeuvré sous la direction de Paule Rolland-Thomas. Bravo!

La version française des *Anglo-American Cataloging Rules* se veut une "traduction littérale du texte nord-américain". Par ailleurs, ce n'est pas complètement une traduction littérale puisqu'on a donné "priorité au français quand les règles stipulent l'usage de l'anglais, la forme anglaise, etc. selon les cas". Dans la mesure du possible, la traduction se conforme à l'usage des règles de catalogage en langue française. Il faut souligner l'excellence des notes de traduction qui ajoutent beaucoup à l'intelligence du texte. Quand c'était possible, on a remplacé les exemples de langue anglaise par des exemples

de langue française; cette adaptation rend les règles plus compréhensibles aux francophones. Il faut cependant noter que, par souci de traduction littérale, on a quelquefois dévié des règles grammaticales françaises; un exemple de cette déviation se retrouve à la règle 45C et à la note de traduction de la page 77. Par ailleurs, la règle 64A, page 110, démontre effectivement qu'on a donné priorité au français là où l'édition nord-américaine en langue anglaise donnait priorité à l'anglais.

Les problèmes soulevés par la parution des *Anglo-American Cataloging Rules* en 1967 se retrouvent, jusqu'à un certain point, avec la parution de la version française. Il n'est pas nécessaire, ici, d'énumérer ces problèmes, mais il faut quand même les avoir présents à l'esprit lorsqu'on discute de l'application des règles de catalogage anglo-américaines. En effet, c'est au niveau de l'application que ces règles soulèvent le plus grand nombre de questions, même six ans après la parution de la première édition en langue anglaise. Sans doute que la parution de la version française apportera de nouveaux problèmes aux bibliothécaires francophones. Et que dire du rôle que la Library of Congress joue en tant que source catalographique de grande importance même pour les bibliothèques francophones.

La version française des *Anglo-American Cataloging Rules* comprend "toutes les mises à jour officielles jusqu'au 2 février 1973", mises à jour de l'édition nord-américaine de 1967. On les retrouve facilement dans le texte puisqu'un "astérisque placé dans la marge gauche de l'énoncé d'une règle ou d'un exemple" attire l'attention du lecteur. L'ajout des mises à jour fait des *Règles de catalogage anglo-américaines* un code plus courant et plus facile à appliquer que l'édition nord-amé-

ricaine ou que l'édition britannique. Par le fait même, avec l'abolition de la règle 99 et la reformulation de la règle 98, la version française des règles anglo-américaines (édition nord-américaine) se rapproche des principes de Paris; son application causera plus de difficultés aux bibliothèques qui n'ont pas complètement réussi à se débarrasser des règles de l'American Library Association de 1949. On peut faire la même remarque concernant la politique de "superimposition" de la Library of Congress. Par ailleurs, il est bien évident que les bibliothèques devront appliquer intégralement les *Règles de catalogage anglo-américaines*.

Bien qu'une traduction soit évidemment basée sur un ouvrage original, on peut regretter que la version française ne contienne pas un chapitre 6 révisé en fonction de la Description bibliographique internationale normalisée pour les monographies en un ou plusieurs volumes.

On note cependant une erreur de traduction à la page 3, règle 1A; en effet, on traduit: "x - make a see reference from..." par: x - faire un renvoi "voir"... On aurait dû traduire par: faire un renvoi de (voir) ou faire un renvoi "voir de". La même erreur s'est produite pour le symbole xx.

Dans certains cas, on s'attendait davantage à une adaptation qu'à une traduction littérale, par exemple à l'Annexe II: "Emploi des majuscules", où le français est demeuré avec les autres langues et l'anglais a conservé la première place; on peut faire la même remarque pour l'Annexe III: "Abréviations" qui est une copie fidèle de l'anglais. A la lumière de ces exemples, on doit regretter une traduction trop littérale de certaines parties où l'on aurait dû placer le français comme prioritaire. Ces remarques n'enlèvent rien à la qualité de la traduction; elles sont faites uniquement dans le but de signaler que cette version française demeure un ouvrage qui est la copie d'un original, comme toute traduction, et ne répond pas nécessairement à tous les besoins des bibliothèques francophones.

Étant donné l'impossibilité de traduire la même expression anglaise par un seul mot ou une seule expression française, le vocabulaire utilisé n'est pas toujours celui couramment employé par les bibliothécaires de langue française. Peut-être qu'avec la publication de cette version française, les bibliothécaires francophones réussiront à uniformiser leur vocabulaire et à s'éloigner d'un certain calque de l'anglais.

En somme, la version française des *Anglo-American Cataloging Rules* est un fait marquant de la bibliothéconomie québécoise et de toute la bibliothéconomie francophone. Les quelques lacunes qu'on peut noter proviennent, avant tout, du fait que c'est une traduction et n'enlèvent rien à la qualité évidente du texte.

Yvon Richer

Service de catalogage
Bibliothèque de l'Université Laval
Québec

Université Laval. Bibliothèque. Service de catalogage. **Répertoire de vedettes-matière. 7e édition.** Québec, 1972. 820 p.

— **Index anglais-français des termes utilisés dans le Répertoire de vedettes-matière.** Québec, 1972. 220 p. Hors commerce. \$50.00 (les 2 vol.)

Pour hors commerce qu'il soit, ce répertoire semble assez connu et répandu. Dans *Cataloguing standards*¹, on peut lire, au chapitre consacré aux vedettes-matière: "The Laval list is being increasingly used, particularly by larger libraries. It is kept up to date, encompasses nearly all fields of knowledge, and reflects the Canadian reality" (p. 31). Un peu plus loin, à la page 33, on peut lire la recommandation suivante (recommandation no 25): "A comprehensive list of subject headings be developed in French, drawing mainly from the list published by l'Université Laval but taking into account the work in progress in other institutions."

Ces deux extraits d'un ouvrage qui est le fruit de plusieurs cerveaux du monde de la catalographie au Canada constituent un éloge non équivoque à l'endroit du *Répertoire de vedettes-matière* de Laval.

Il n'est pas facile de recenser un ouvrage semblable en quelques lignes. Aussi, que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici une étude exhaustive de ce répertoire.

Remarques générales

Notons tout de suite que ce monument n'est pas l'oeuvre exclusive de la bibliothèque de l'Université Laval puisque celle de l'Université de Montréal y a collaboré. Le répertoire comprend près de 40,000

¹ *Cataloguing standards*. The report of the Task Group on cataloguing standards. With recommendations to the National Librarian Dr. Guy Sylvestre. Ottawa, National Library of Canada, 1972. 91 p. [Information-Canada, \$3.00] L'édition française de cet ouvrage devait paraître à l'automne 1973.